

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 96.005

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 8 Février à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

31 Janvier 1996

31 Janvier 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. CANDAU par M. GAVEN
M. CAU par M. POTENNEC
M. DENIS par M. QUENTIN
M. MALBOIS par Mme LECOMTE-RULLIER
M. SIMONNET par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : S.E.M.D.A.S : Désignation des représentants du Conseil

Municipal

VOTE : *Vote à Bulletins secrets*

Votants : 33

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

POUR : 22 BLANCS : 9 NULS : 2

Par courrier en date du 11 Janvier 1996, la SEMDAS demande que la Ville de ROYAN modifie sa délibération du 4 Juillet 1995 et désigne un représentant pour siéger à l'Assemblée Générale et un représentant pour siéger à l'Assemblée spéciale des Communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du Rapporteur
Vu la demande présentée par la SEMDAS
Après vote à bulletins secrets
Vu le résultat du vote

DECIDE

- de rapporter sa délibération du 4 Juillet 1995 désignant un représentant de la Ville pour siéger à la SEMDAS
- de désigner Monsieur Philippe MOST représentant de la Ville pour siéger à l'Assemblée spéciale des Communes de la SEMDAS
- de désigner Monsieur Pierre BENOIT représentant de la Ville pour siéger à l'Assemblée Générale de la SEMDAS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 Février 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS